



## ***Nous, citoyennes et citoyens,***

considérant que l'État d'Israël, dans sa politique de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens, viole en toute impunité le droit international, le droit humanitaire, la 4<sup>ème</sup> convention de Genève, les nombreuses résolutions de l'ONU, et que ces atteintes répétées aux droits de l'Homme caractérisent une infraction majeure à l'article 2 de l'accord d'association entre l'UE et Israël, **demandons que la Commission européenne mette en œuvre une procédure de suspension de cet accord** et qu'elle convoque d'urgence à cet effet le Conseil d'Association UE-Israël ; prions Madame Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de bien vouloir prendre en considération notre demande, laquelle est fondée sur une exacte appréciation des faits et une rigoureuse interprétation des conditions suspensives de l'accord et des normes qui doivent présider à la politique étrangère européenne, et, pour toutes ces raisons, de bien vouloir la transmettre et l'appuyer auprès des organes compétents de l'Union.

<b>NOM</b>	<b>Prénom(s)</b>	<b>Profession et/ou <u>Mandat électif</u></b>	<b>Pays - Ville + Adresse mail</b>	<b>je signe pour la suspension</b>

*J'ai invité à signer : mes proches, mon voisinage, mes contacts ... J'envoie : MRAP-Collectif - 43 Bd de Magenta - PARIS 10ème*  
*Signatures en ligne : <http://cnpjdpi.org/Appel-suspension.html>*